

Pénitenciers

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, peu des députés encore à la Chambre n'ont pas participé au débat aujourd'hui. Au nom des auditeurs et des observateurs, le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) et moi-même tenons à répéter une chose qui a été dite à plusieurs reprises aujourd'hui: ce fut là un excellent débat. Nous tenons à féliciter le député qui a proposé la motion et tous ceux qui sont intervenus dans le débat. Nous reconnaissons que si le débat d'aujourd'hui a été excellent, c'est, dans une large mesure, grâce aux travaux et au rapport du sous-comité. Nos félicitations s'adressent également aux membres du sous-comité en question.

Enfin, le député d'Edmonton-Centre et moi-même espérons que le solliciteur général (M. Blais) tiendra compte de la motion et de ce qui s'est dit aujourd'hui des deux côtés de la Chambre.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Il est de mon devoir d'informer la Chambre que, aux termes de l'article 58(11) du Règlement, le débat de la motion est terminé.

Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)